

Une nouvelle note des  
Alliés à l'Allemagne au  
sujet de l'Autriche.

# EXPOSÉ DE M. LOUCHEUR SUR LES CLAUSES ÉCONOMIQUES DU TRAITÉ

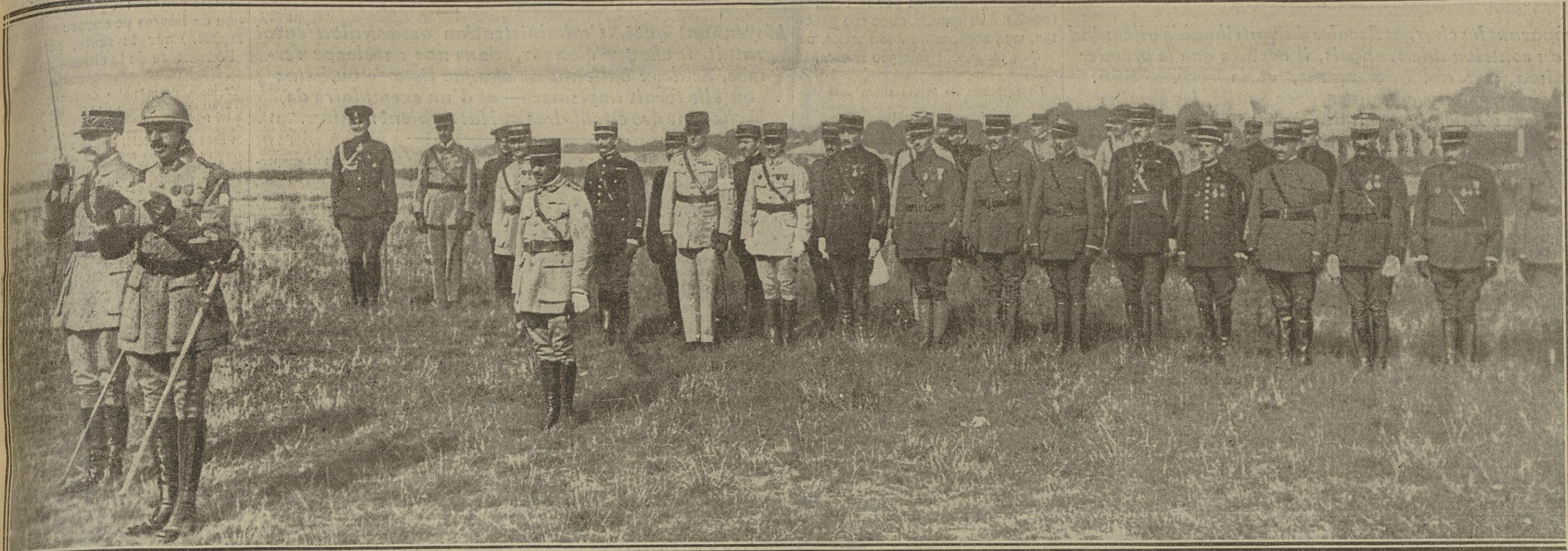
# EXCELSIOR

10<sup>e</sup> Année. — N° 3.218. — 15 centimes. — Étranger : 20 centimes. « Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLÉON  
Pierre Lafitte, fondateur. Téléphone : Gutenberg 02-73 - 02-75 - 15.00. — Adresse télégr. : Excel-Paris. 20, rue d'Enghien, Paris.

VENDREDI  
12  
SEPTEMBRE  
1919

L'esprit a beau  
s'avancer, il ne va  
jamais aussi loin que  
le cœur.  
(PENSÉE CHINOISE.)

## L'AVIATION FRANÇAISE A RENDU HIER UN SOLENNEL HOMMAGE A LA MÉMOIRE DE GUYNEMER



LA LECTURE DE LA CITATION POSTHUME A L'AÉRODROME MILITAIRE DU BOURGET : A GAUCHE, SALUANT DE L'ÉPÉE, LE GÉNÉRAL DUVAL

C'était hier le deuxième anniversaire de la mort du capitaine Guynemer. Le prestigieux as fut mortellement atteint, en effet, le 11 septembre 1917. Dans toutes les formations aériennes de France, des prises d'armes étaient organisées. Le général Duval présida celle qui se déroula à l'aérodrome du Bour-

get. Après avoir célébré, en une vibrante allocution, la mémoire de Guynemer, le directeur de l'Aéronautique fit donner lecture de la citation posthume décernée par le général commandant la 1<sup>re</sup> armée, le 16 octobre 1917, au « héros légendaire tombé en plein ciel de gloire après trois ans de lutte ardente ».

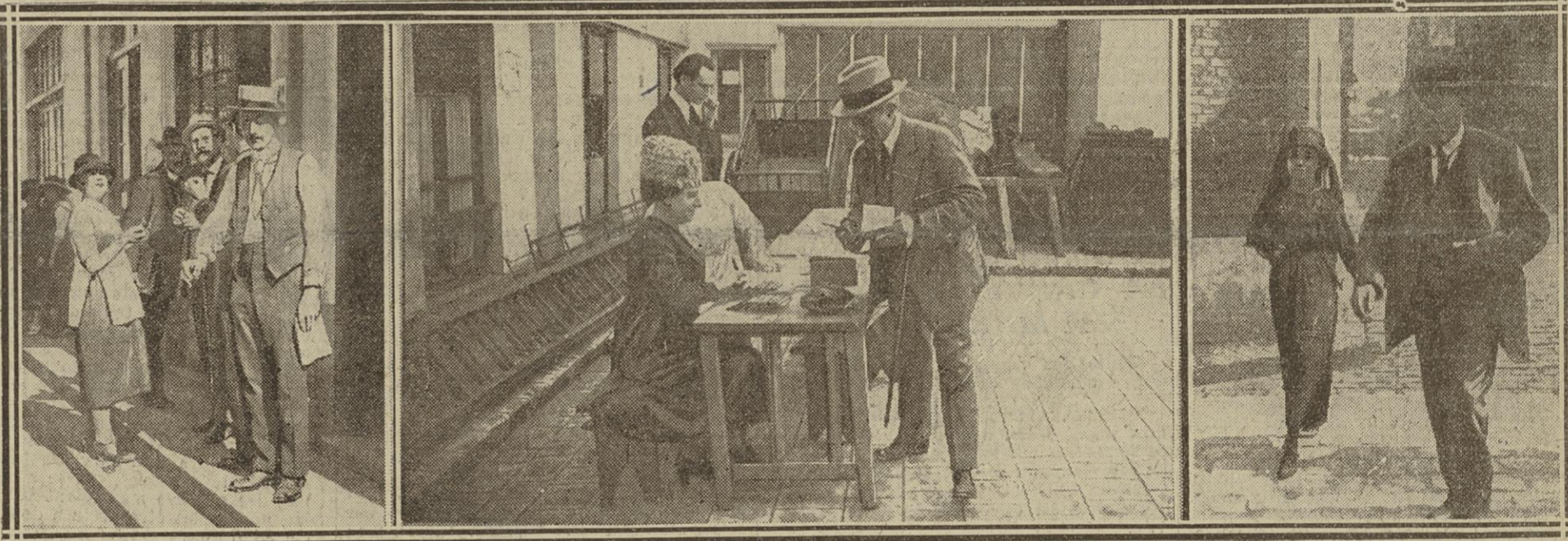
### L'ACCIDENT DU "DUMBEA"



A MARSEILLE : LE PAQUEBOT COUCHÉ SUR BABORD

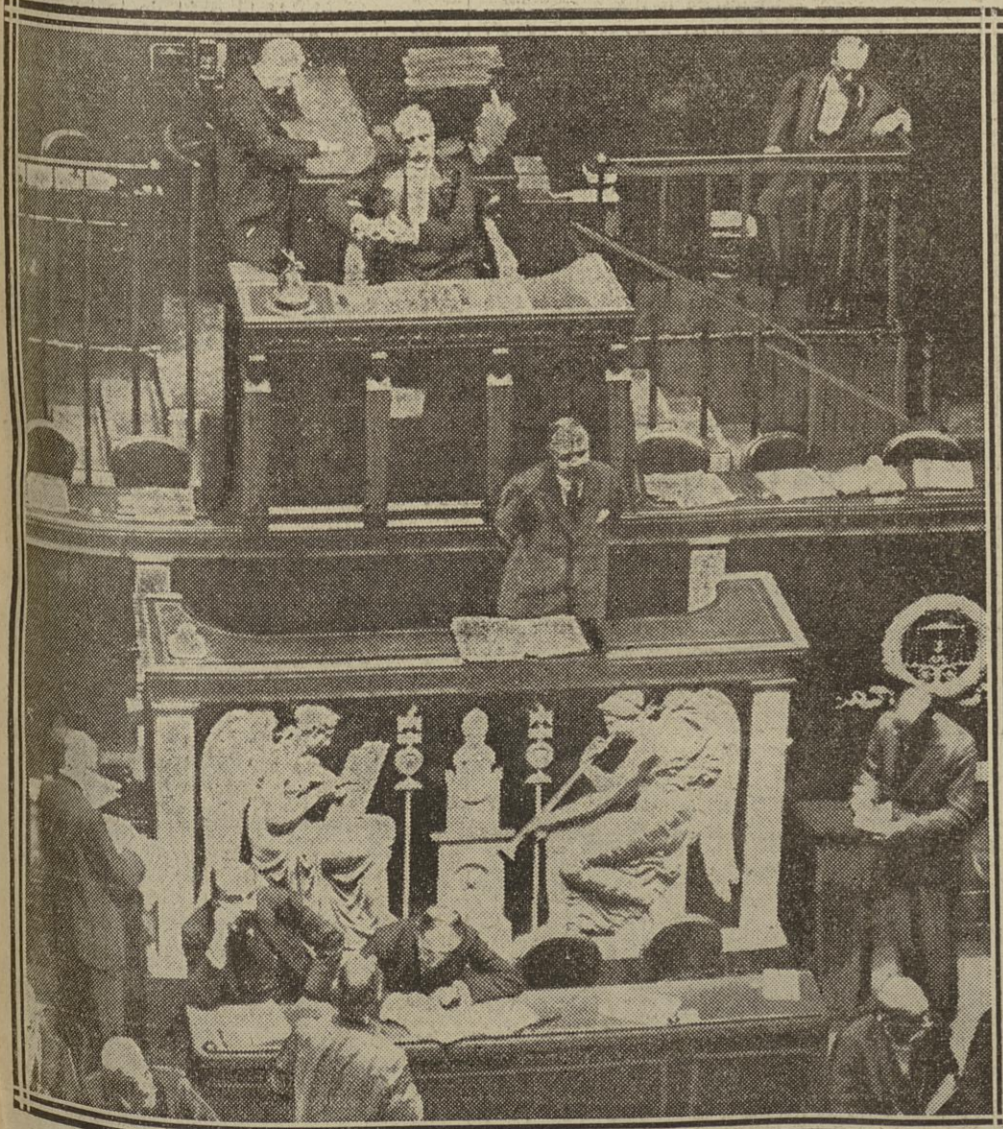
Ce bâtiment sortait de cale sèche, lorsque, par suite d'un lestage défectueux, il se coucha sur bâbord. Certaines parties du navire ayant été envahies par l'eau, il fut impossible de secourir les ouvriers qui travaillaient à l'intérieur.

### LE CONGRÈS NATIONAL SOCIALISTE S'EST OUVERT HIER MATIN



M. FROSSARD, SEC. GÉN. — M. P.-BONCOUR RETIRE SA CARTE DE CONGRESSISTE. — LA CITOYENNE SAUMONNEAU

### LE TRAITÉ DE PAIX A LA CHAMBRE

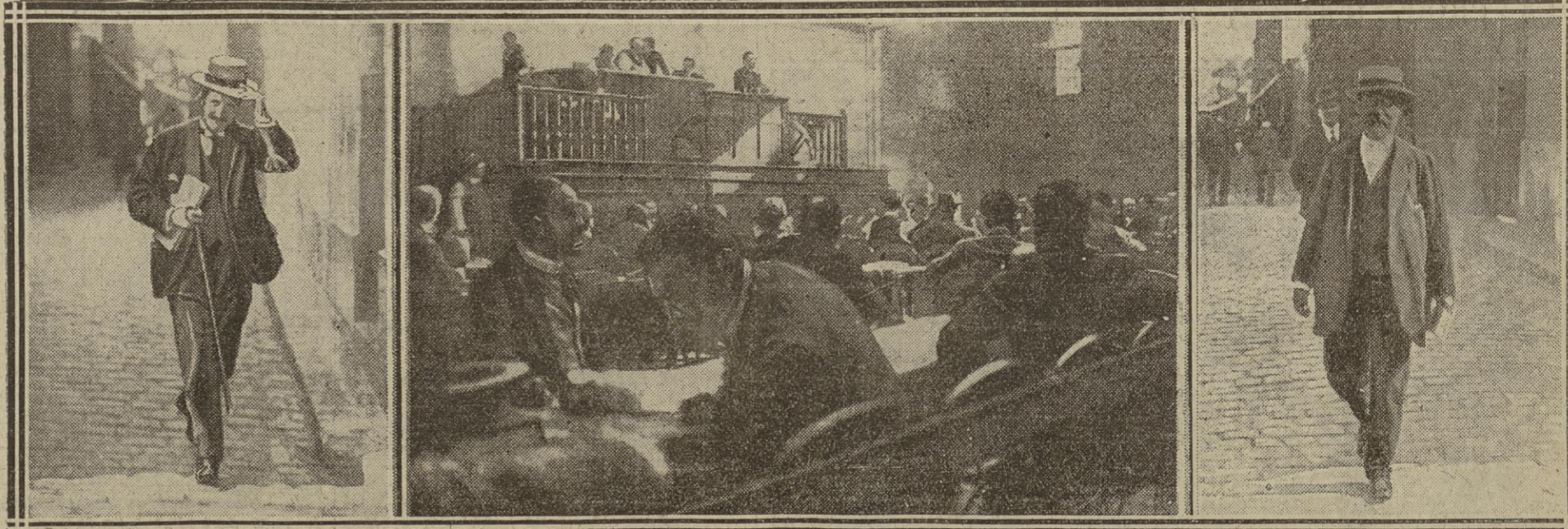


M. LOUCHEUR A LA TRIBUNE

La discussion du traité de paix avec l'Allemagne amena, hier, à la tribune M. Loucheur, ministre de la Reconstitution industrielle, qui prit, on le sait, une part importante à l'élaboration de toutes les clauses économiques.



MM. RENAUEL ET PAOLL — M. BLANC. — CONGRESSISTES EN-CAMIONNETTE. — M. POISSON. — MM. LAFFONT ET MORIZET



L'ARRIVÉE DE M. LONGUET. — LA SÉANCE : M. GOUDE EST A LA TRIBUNE. — L'ARRIVÉE DE M. MARCEL SEMBAT  
Le congrès socialiste extraordinaire s'est ouvert, hier matin, à 9 heures, à la Maison des Syndicats. Au cours des séances, qui se tiendront pendant trois jours, les congressistes s'efforceront de rétablir l'unité du parti, compromise pendant la guerre par les oppositions passionnées qui se manifestèrent entre les différentes fractions. Toutes les questions posées par la proximité des élections seront discutées.

LE DÉBAT A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

UN EXPOSÉ DE M. LOUCHEUR SUR LES CLAUSES ÉCONOMIQUES IMPOSÉES PAR LE TRAITÉ DE PAIX À L'ALLEMAGNE

LE MINISTRE DE LA RECONSTITUTION INDUSTRIELLE, APRÈS AVOIR MONTRÉ LES AVANTAGES DU TRAITÉ, PARLE DE LA TÂCHE NATIONALE À ACCOMPLIR

Comparant les charges fiscales du contribuable allemand et du contribuable français, il déclare que le premier paiera, par an, 855 marks, et le second 555. "Nous voulons examiner, avec équité, les besoins de l'Allemagne en matières premières"

M. Loucheur, qui, de même que MM. Tardieu et Klotz, qui ont déjà intervenus dans la discussion du traité — fit partie de la délégation française à la Conférence de la paix, a fait hier à la Chambre un remarquable exposé sur les clauses économiques imposées à l'Allemagne.

Le ministre de la Reconstitution industrielle intervenant après M. Maurice Sibille, rapporteur des clauses relatives au régime des ports, des voies ferrées et des voies navigables, qui avait montré les avantages que donnent à la France les articles 321 à 386 du traité. Ses explications portèrent sur deux ordres de faits : le problème matériel des réparations et la reprise de la vie économique (la pays, fonction de son commerce et de son agriculture.

L'Allemagne pourra-t-elle payer ? Vou-dra-t-elle payer ? M. Loucheur croit devoir répondre par l'affirmative. Il estime que les négociateurs français n'ont réclamé à notre ennemie que ce que, dans des hypothèses optimistes mais possibles, elle pourra payer.

Le milliard d'aujourd'hui est d'ailleurs loin de représenter la même valeur qu'avant la guerre.

Sans prendre, dit le ministre, la valeur actuelle des choses, augmentée par des causes artificielles, on peut dire que la valeur des choses après la guerre sera deux fois et demie à trois fois la valeur d'avant la guerre. S'il fallait que l'Allemagne payât 18 milliards en or, valeur ancienne, pendant vingt ans, ce serait impossible. Au contraire, valeur nouvelle, cela paraît tout à fait possible.

M. Loucheur croit au relèvement rapide de l'Allemagne après une période difficile de cinq à six années. Il rappelle, à ce sujet, son essor d'avant-guerre :

De 1875 à 1910, dit-il, elle a vu sa population augmenter de 23 0/0, et son coefficient de mortalité diminuer de 33 0/0 ; de 1891 à 1911, en vingt ans, son commerce extérieur est passé de 3 milliards à 9 milliards de marks. Enfin, le nombre de ses ouvriers est passé de 800.000 à 2.000.000 en vingt-cinq ans. Le nombre des ouvriers mineurs a doublé.

En agriculture, l'Allemagne a fait un effort admirable grâce à ses engrais de potasse et ses usines de sulfate d'ammoniaque. Il faut le dire, car, sur ce point, de grands devoirs s'imposent à nous. Pour toutes les cultures, en Allemagne, le rendement à l'hectare était de 150 0/0 plus élevé que le rendement à l'hectare sur le sol français.

Quant on regarde cette courbe magnifique dans le développement d'un peuple, pensez-vous que, même si nous traçons un palier pendant quelques années, la courbe ne reprendra pas ensuite sa marche ascendante ?

Ce qui est déjà recouvré

Avant ainsi fait entrevoir ce que sera l'Allemagne qui devra nous payer, M. Loucheur indiqua quelques-uns des résultats du jeu des clauses de l'armistice. Plus de 8 milliards de valeurs sont ainsi rentrées dans les coffres. Nous avons retrouvé 460.000 tonnes de matériel industriel volé, nous en avons déjà ramené ou chargé 180.000 tonnes.

Le ministre déclara nettement que, pour l'exécution de ces clauses, les négociateurs français avaient obtenu du gouvernement allemand les facilités nécessaires.

Examinant la question du charbon, M. Loucheur rappelle que nous avions obtenu de l'Allemagne, pendant la durée de reconstruction de nos mines, 20 millions de tonnes de charbon par an pendant cinq ans, et 8 millions de tonnes pendant les cinq années suivantes, et que, de plus, comme réparation morale des préjudices causés à nos usines du Nord et du Pas-de-Calais, l'Allemagne devait nous céder les mines de la Sarre. Il indiqua que le charbon allemand ne nous serait pas fourni gratuitement, mais au prix le plus bas consenti aux nationaux allemands sans que — précaution nécessaire — ce prix puisse excéder les prix anglais. Il ajouta que ce charbon commençait à arriver.

Avec beaucoup de clarté, le ministre montra le mécanisme du système de paiement prévu. Il fit ressortir que, pour nous payer, l'Allemagne devrait exporter une grande quantité de marchandises et de matières premières, et, par conséquent, nous faire une concurrence encore plus grande qu'avant la guerre.

Une comparaison des charges fiscales

Le ministre fit, d'autre part, une comparaison des charges fiscales qui supporteront, à l'avenir, le contribuable français et le contribuable allemand. D'après lui, le premier paiera 855 marks par an, le second, 555 seulement.

Par conséquent, dit-il, l'application du traité amène à cette conclusion que le contri-

DU PRIX DU PAPIER...

LA VALEUR COMPARÉE DU BILLET DE BANQUE

L'ASPECT INTERNATIONAL DE LA QUESTION DE LA VIE CHÈRE

Un Espagnol reçoit à Paris 150 francs pour 100 pesetas ; un Français, en Allemagne, 270 marks pour 100 francs ; de sorte qu'un Espagnol qui passe par la France touche, à Mayence, avec 100 pesetas, une somme de 400 marks, ce qui, jadis, eût fait 500 francs.

Le problème de la vie chère pose une question que le public français n'est pas assez accoutumé à considérer. Est-ce le prix des choses qui a monté ou la valeur du billet de banque qui a baissé ?

Là-dessus, il y a une grande querelle parmi les économistes. Les uns soutiennent la première thèse, les autres la seconde. Un parti du juste milieu, qui pourrait bien avoir raison, est d'avis que le prix des choses a monté et que la valeur du billet de banque a baissé, tout à la fois. Quant au public, qui ressent les effets, la dispute sur les causes lui semble assez digne des médecins de Moïse.

Pretons cependant quelques cas concrets. En effet, la situation d'un voyageur espagnol en France est, en ce moment, assez confortable. Dès qu'il a franchi les Pyrénées, 100 pesetas deviennent aussitôt dans son portefeuille au moins 150 francs, par la vertu magique du change. Le voilà donc plus riche de moitié, ce qui l'aide à trouver peu douloureuses les notes de restaurant et d'hôtel. Et l'Espagnol qui se reporte à quelques années en arrière se trouve en France en bénéfice. Il y a dix ans, contre 100 pesetas, il ne recevait que 90 francs. Après la guerre malheureuse de l'Espagne aux États-Unis, la piécette valait à peine 40 centimes. C'est ainsi que la roue tourne.

Or, le hasard a fait que, quelques jours plus tard, j'ai rencontré mon ami à Mayence. Ici, il faut ouvrir une parenthèse. La France qui arrive en Allemagne occupée ou non occupée se trouve subitement devenue riche. Jadis, avant la guerre, le mark — valeur 1 fr. 25 — s'échangeait au cours moyen de 1 fr. 23. Un billet de 100 francs ne faisait donc plus que 81 marks. Que les temps sont changés ! La victoire a passé par là. Pour 100 francs, aujourd'hui, les marks pleuvent dans une poche française. Cent francs se métamorphosent en 270 marks. Et le Français qui débarque en Allemagne pense que l'Espagnol qui débarque à Paris :

— Quel est ce qu'ils ont, à se plaindre de leur cherté, de leur Teuringer ? Mais tout est pour rien, ici. Une chambre d'hôtel, 25 marks ? Peuh ! ça ne fait que 8 francs. Un dîner de deux personnes, avec vin du Rhin, 50 marks ? Mettons 16 fr. 50, et n'en parlons plus. Un billet de 5 marks au garçon fera 1 fr. 05, que je n'oserai jamais laisser sur l'assiette d'un restaurant de Paris.

Comme je faisais, moi aussi, ces agréables réflexions, j'ai rencontré mon ami espagnol devant la cathédrale de Mayence. Les Allemands sont fous. Tout est ici d'un bon marché extraordinaire. Ces gens ne se rendent pas compte que leur mark n'est plus qu'un chiffon de papier. Il est extravagant qu'on puisse encore obtenir tant de choses en échange de leurs tristes billets.

Si j'ouvrais, je me sentais ravi à mon ranginisme espagnole. Car si jadis 270 marks avec 100 francs, mon ami, qui, à Paris, avait plus de 150 francs avec 100 pesetas, recevait, à Mayence, tous-jours avec ses 100 pesetas, la somme de 400 marks, laquelle eût fait jadis 500 francs, et, par conséquent, lorsque le change était défavorable à l'Espagne, plus de 500 pesetas. C'est-à-dire que les ressources de mon ami étaient quintuplées. Son pouvoir d'achat, en Allemagne, était multiplié par cinq. Et voilà pourquoi le prix des choses, à Mayence, lui semblait follement inférieur à la réalité.

Cependant les Allemands, eux, continuent à recevoir leurs salaires, leurs rentes et leurs pensions en marks, lesquels continuent à valoir à valeur 1 fr. 25 alors que le mark, comparé au franc, ne vaut plus que 33 centimes, qui, eux-mêmes, comparés à la monnaie espagnole, n'en représentent que 20...

Ainsi les Allemands estiment, et avec raison, que tout, chez eux, est terriblement cher, même ce qui nous paraît bon marché, et ce qui, a fortiori, semble dérisoire à un Espagnol.

Tels sont les deux aspects de la question. Imaginez aussi le cas d'un Américain, dont l'unité monétaire est le dollar, et qui, pour un dollar, touche en France plus de 8 francs. Imaginez le cas d'un Hollandais, dont l'unité monétaire est le florin, et qui, pour un florin, touche en France plus de 3 francs. La France, aux yeux de ces privilégiés, n'est pas loin de ressembler à un pays de Cocagne.

Mais nous, nous continuons à recevoir, en échange de notre travail, de nos titres de rente ou de pension, des francs, qui continuent aussi à avoir à nos yeux la même valeur qu'avant la guerre, comme le mark continue à représenter pour les Allemands 1 fr. 25. Or, le franc, comparé à la monnaie espagnole, américaine ou hollandaise, ne vaut guère plus de 60 centimes. Avec 100 francs, aux États-Unis, un Français ne trouve plus dans sa poche que 12 dollars. Et cette contre-partie en dit long sur notre crise.

Une conclusion ? C'est que nous passons par une épreuve que d'autres pays ont traversée avant nous, et d'où ils sont sortis à leur avantage. Témoin l'Espagne, dont la monnaie, jadis « avariée », fait prime aujourd'hui sur la nôtre. Travaillons, cultivons notre jardin, et notre tour reviendra aussi.

Jacques BAINVILLE

La fugue de l'enfant

SÉVILLE, 11 septembre. — On explique la fugue de l'enfant Antoine d'Orléans par les raisons suivantes : l'enfant avait connu, à Paris, après la déclaration de guerre, une dame française, Mme C., dont il avait eu un fils. Pour doter ce fils, il avait décidé de vendre les propriétés qu'il possédait en Italie et qui sont évaluées à quinze millions de pesetas. Cette vente devait avoir lieu fin mai, mais sa famille, en ayant eu connaissance, l'avait fait frapper d'interdiction le 9 mai. C'est pour régler cette affaire que, sur le conseil de son avocat italien, l'enfant avait décidé de se rendre en Italie.

POUR LA PROCHAINE LÉGISLATURE

SERONT-CE LES CANDIDATS OU LES CONTRIBUABLES QUI PAIERONT UNE PARTIE DES FRAIS ÉLECTORAUX ?

LA COMMISSION DU SUFFRAGE UNIVERSEL PROPOSE QUE CHAQUE LISTE VERSE AU TRÉSOR UNE SOMME DE 1.000 FRANCS PAR 50.000 ÉLECTEURS INSCRITS

Moyennant quoi, l'administration assurerait l'envoi gratuit, à chaque électeur, dans une enveloppe fermée, de deux bulletins de chaque liste — bulletins qu'elle ferait imprimer — et d'un exemplaire de chacune des circulaires qui lui seraient remises.

Au cours de sa séance d'hier matin, la Chambre a repris la discussion du projet relatif aux sectionnements électoraux.

M. Dessoye, rapporteur, ayant fait connaître la décision de la commission du suffrage universel favorable à l'adoption de l'amendement Barthélemy, relatif à la substitution de la représentation proportionnelle intégrale au système électoral institué par la réforme votée, et de l'amendement Vandamme visant les élections partielles, la Chambre prononça la disjonction de ces amendements, qui feront un texte spécial.

La commission s'est engagée à déposer un rapport à bref délai.

On a abordé ensuite l'examen de l'article 3 du projet, qui porte que l'impression et la distribution des bulletins de vote et des circulaires des candidats seront assurés par l'administration préfectorale, c'est-à-dire aux frais des contribuables.

Cette disposition fit l'objet d'une vive discussion.

Tandis que M. Bonnevaux admettait, à la rigueur, la mesure pour les bulletins, mais la repoussait pour les circulaires — faisant remarquer qu'elle favoriserait les propagandes de toute sorte, mais les plus extravagantes — M. Klotz, ministre des Finances, demandait la disjonction, soutenant que, cette disposition entraînant une dépense, la commission devait être consultée.

Par contre, M. Alexandre Varenne, président de la commission, insistait énergiquement pour le vote de l'article 3.

Enfin, M. L. Chamberlain renvoya à la commission l'article et amendements. L'un de ces derniers, de MM. Peyroux et Roux-Costadad, tend à faire exécuter par l'administration préfectorale la mise sous enveloppe et la distribution des bulletins et circulaires.

LES ÉLECTIONS DE 1919 COUTERAIENT 66 MILLIONS

La Chambre est appelée à se prononcer sur la proposition ayant pour objet de mettre à la charge de l'administration préfectorale, à dire des contribuables, les frais d'impression et de distribution des bulletins de vote et des circulaires électoraux.

Sans prendre parti pour ou contre cette mesure, qui a ses défenseurs convaincus et ses détracteurs acharnés, il n'est pas inutile de rechercher ce que ces dépenses, d'une manière générale, coûteraient qu'en-taine une élection représentative pour les candidats.

Si l'on prend pour base les dépenses effectuées par les candidats aux dernières élections, il convient de tenir compte de l'augmentation énorme du papier et de la main-d'œuvre, les différents imprimés qui nous avons interrogés, que le prix d'un affichage, circulaire ou bulletin de vote a varié, au minimum, du simple au triple.

Pareillement, les agences d'affichage ont augmenté leurs prix dans les mêmes proportions ; telle agence, qui se chargeait de coller les affiches moyennant 12 francs le cent, nous a dit être prête à demander de 35 à 40 francs.

Si l'on prend pour base les dépenses effectuées par les candidats aux dernières élections, il convient de tenir compte de l'augmentation énorme du papier et de la main-d'œuvre, les différents imprimés qui nous avons interrogés, que le prix d'un affichage, circulaire ou bulletin de vote a varié, au minimum, du simple au triple.

Pareillement, les agences d'affichage ont augmenté leurs prix dans les mêmes proportions ; telle agence, qui se chargeait de coller les affiches moyennant 12 francs le cent, nous a dit être prête à demander de 35 à 40 francs.

Si l'on prend pour base les dépenses effectuées par les candidats aux dernières élections, il convient de tenir compte de l'augmentation énorme du papier et de la main-d'œuvre, les différents imprimés qui nous avons interrogés, que le prix d'un affichage, circulaire ou bulletin de vote a varié, au minimum, du simple au triple.

Pareillement, les agences d'affichage ont augmenté leurs prix dans les mêmes proportions ; telle agence, qui se chargeait de coller les affiches moyennant 12 francs le cent, nous a dit être prête à demander de 35 à 40 francs.

Si l'on prend pour base les dépenses effectuées par les candidats aux dernières élections, il convient de tenir compte de l'augmentation énorme du papier et de la main-d'œuvre, les différents imprimés qui nous avons interrogés, que le prix d'un affichage, circulaire ou bulletin de vote a varié, au minimum, du simple au triple.

Pareillement, les agences d'affichage ont augmenté leurs prix dans les mêmes proportions ; telle agence, qui se chargeait de coller les affiches moyennant 12 francs le cent, nous a dit être prête à demander de 35 à 40 francs.

Si l'on prend pour base les dépenses effectuées par les candidats aux dernières élections, il convient de tenir compte de l'augmentation énorme du papier et de la main-d'œuvre, les différents imprimés qui nous avons interrogés, que le prix d'un affichage, circulaire ou bulletin de vote a varié, au minimum, du simple au triple.

Pareillement, les agences d'affichage ont augmenté leurs prix dans les mêmes proportions ; telle agence, qui se chargeait de coller les affiches moyennant 12 francs le cent, nous a dit être prête à demander de 35 à 40 francs.

Si l'on prend pour base les dépenses effectuées par les candidats aux dernières élections, il convient de tenir compte de l'augmentation énorme du papier et de la main-d'œuvre, les différents imprimés qui nous avons interrogés, que le prix d'un affichage, circulaire ou bulletin de vote a varié, au minimum, du simple au triple.

APRES L'OUVERTURE

LA CHASSE EST BIEN UN SPORT DÉMOCRATIQUE

LE NOMBRE DES PORTEURS DE PERMIS A BEAUCOUP AUGMENTÉ

La chasse ne doit pas être seulement un exercice de tir : chasseurs, sachez chasser ! Cette année-ci s'annonce meilleure que l'on ne pensait : il y a du perdreau, peu de lièvres et encore moins de lapins. Pour le reste, attendons l'ouverture de la chasse au bois.

Jamais, de mémoire de sous-préfet, on n'avait délivré autant de permis de chasse : à tel point que, dans l'Hérault, il y a quelques semaines — la chasse ouvrait le 24 août dans le Midi — une note de la préfecture demanda aux maires de suspendre la délivrance des autorisations de demandes de permis de chasse ; les imprimés manquaient ! On cite des communes de la Beauce où, en 1913, il y avait quinze détenteurs de permis, et pour lesquels il a été, cette année, délivré quarante permis ! Pour la région parisienne, il a été demandé neuf mille permis de plus que dans les années les plus fortes d'avant-guerre. C'est que l'autorisation qui fut, fort justement, accordée aux permis permissionnaires de chasser sans permis a donné à un grand nombre d'entre eux le goût de la chasse, que d'anciens avaient commencé à acquiescer à l'arrière du front pendant les périodes reuses, et même au front.

Le service de la statistique nous apprend, bientôt, que les évaluations budgétaires, chapitres mentionnés des permis de chasse, ont été largement dépassés. M. Klotz et les communes qui se partagent équitablement les 28 francs du permis de chasse n'ont en réalité qu'un permis de port de fusil de chasse — peuvent se réjouir. Et si ceux de nos honorables du Palais-Bourbon et du Sénat qui s'obstinent à considérer la chasse comme un sport de luxe avaient songé, dimanche dernier, à ce qu'ils ont fait, ils auraient été surpris de constater que cette mesure, comme elle l'est en réalité, n'est qu'un permis de port de fusil de chasse — peuvent se réjouir. Et si ceux de nos honorables du Palais-Bourbon et du Sénat qui s'obstinent à considérer la chasse comme un sport de luxe avaient songé, dimanche dernier, à ce qu'ils ont fait, ils auraient été surpris de constater que cette mesure, comme elle l'est en réalité, n'est qu'un permis de port de fusil de chasse — peuvent se réjouir. Et si ceux de nos honorables du Palais-Bourbon et du Sénat qui s'obstinent à considérer la chasse comme un sport de luxe avaient songé, dimanche dernier, à ce qu'ils ont fait, ils auraient été surpris de constater que cette mesure, comme elle l'est en réalité, n'est qu'un permis de port de fusil de chasse — peuvent se réjouir.

Un sport démocratique

La chasse, sport de luxe ? Pourquoi ? Parce qu'il y a de « grands tirés », dont aux mondanités sont mentionnés les tableaux fantastiques, et ces tableaux ne varient pas cette saison, parce que, en Seine-et-Oise, en Seine-et-Marne, des chasses se louent 15 et 20 francs l'hectare. Mais, par contre, combien y a-t-il de chasses banales en France ! Combien d'hectares — qui n'ont pas été cette année les moins giboyeux — où, durant 10 ou 20 francs, parfois sans débiter un centime, on peut se procurer l'hygiénique plaisir de descendre quelques perdreaux, ou de faire faire la pirotechnie à quelques « capucins ». Il eût été à souhaiter que ces irréductibles députés qui s'acharnent à refuser aide et protection à ce qu'ils croient « luxe » se fussent, dimanche dernier, mêlés à la foule des chasseurs qui attendaient à grandes enjambées les plaines de la Beauce, ce paradis des chasseurs... à l'ouverture. Ils auraient vu des ouvriers, des petits artisans, des petits bourgeois, des paysans, des maraichers, de la région parisienne, onomatopées ou châtinais venus faire mode à l'usage de leur « noble dédieu ».

Cette idée de la chasse, sport de luxe, est un reste de temps anciens où le seigneur avait seul le droit de chasse... Espérons que les Chambres de 1920 n'auront point le même esprit. La chasse, j'en tiens la chasse à tir, est un sport démocratique, en même temps, il ne faudrait pas oublier, une source de recettes très importantes pour le budget, pour l'industrie, pour le commerce. C'est une richesse pour le gouvernement qui saurait l'exploiter ; en France, on s'en soucie trop peu...

Depuis Gaston Phébus, comte de Foix, jusqu'à Charles Duguet et de Chevillon, et Bellenois, et Paul Caillard, en passant par Elzéar Blaze, d'Houdetot, Valde de Cures — tant d'autres, tous ceux qui ont écrit sur la chasse se sont ingéniérés à faire comprendre aux chasseurs que la recherche et la capture du gibier étaient un « sport » que l'on pratique avec un air noble que l'on dresse à cet effet et qui est, elle un chien. Bien peu l'ont compris ; c'est peut-être le goût prononcé de celui-ci pour le perdreau, de celui-là pour le lièvre, de cet autre pour le faisceau, de celui-ci pour le budget, quand on paraît aller crescendo, qui fait que plus de la moitié de nos modernes névrosés « faillent », par tous les moyens possibles, « faire un carnier ». Il leur faut en fin de compte un carnier rebondi. Et c'est là une des causes, avec beaucoup d'autres, de la diminution croissante du gibier. Quand donc reviendra-t-on à la vieille chasse française au chien d'arrêt ?

Chasseurs, sachez chasser ! Hélas !

Chasseurs, sachez chasser ! Hélas !

Chasseurs, sachez chasser ! Hélas !

Chasseurs, sachez chasser ! Hélas !

Chasseurs, sachez chasser ! Hélas !

Chasseurs, sachez chasser ! Hélas !

Chasseurs, sachez chasser ! Hélas !

Chasseurs, sachez chasser ! Hélas !

Chasseurs, sachez chasser ! Hélas !

Chasseurs, sachez chasser ! Hélas !

Chasseurs, sachez chasser ! Hélas !

Chasseurs, sachez chasser ! Hélas !

Chasseurs, sachez chasser ! Hélas !

Chasseurs, sachez chasser ! Hélas !

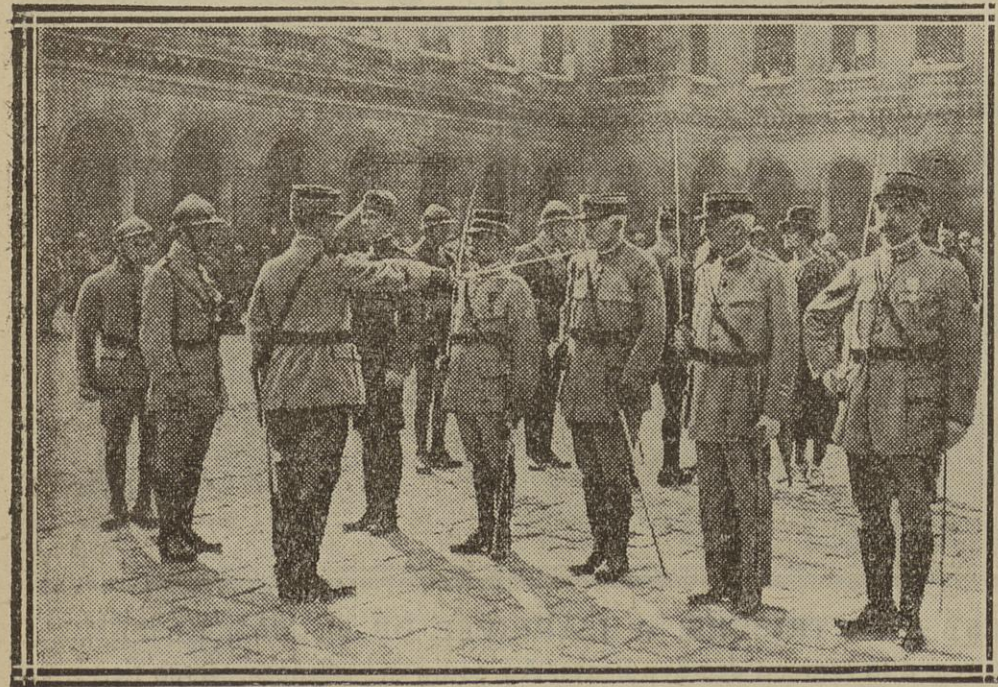
Chasseurs, sachez chasser ! Hélas !

Chasseurs, sachez chasser ! Hélas !

Chasseurs, sachez chasser ! Hélas !

Chasseurs, sachez chasser ! Hélas !

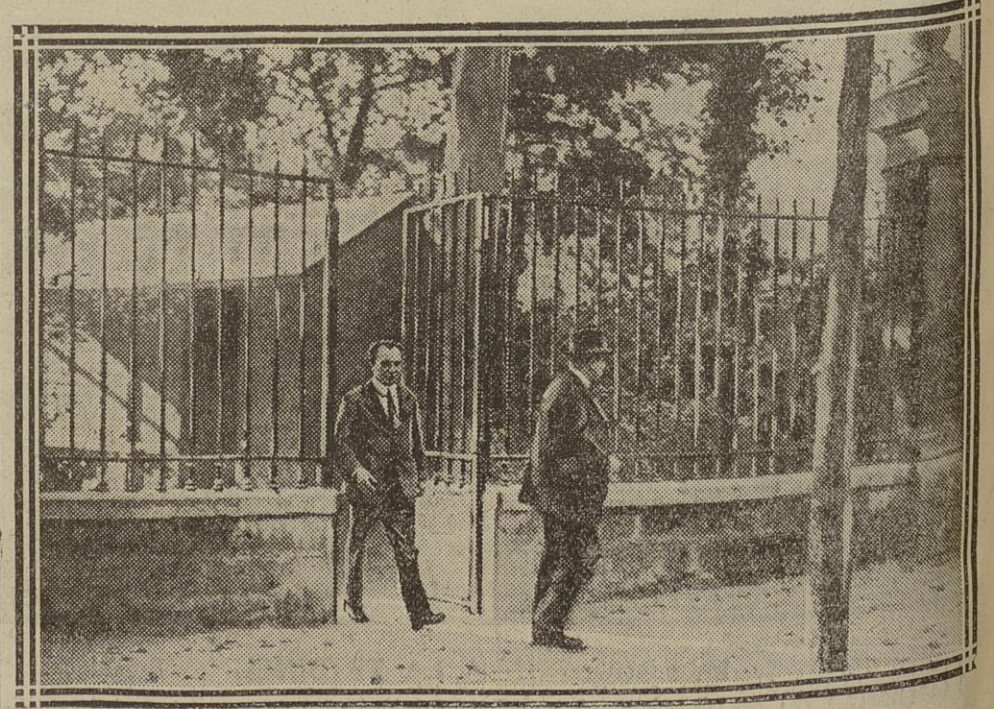
LA PRISE D'ARMES D'HIER AUX INVALIDES



Hier matin, une prise d'armes a eu lieu aux Invalides. Elle présentait cette particularité que la rosette d'officier de la Légion d'honneur a été remise au lieutenant-colonel Dreyfus.

DE QUOI PARLE-T-ON ? "L'ATLANTIDE" le fabuleux roman de HENRI BOURBOULE dont il n'est plus permis de dire qu'il est... PARTOUT Académie française Grand Prix du Roman 1919

LA MAISON DE SANTÉ DE M. CAILLAUX



M. DUCROCQ SORTANT D'HIER DE LA MAISON DU D' DEVAUX C'est là, 6, boulevard du Château, à Neuilly-sur-Seine, dans la maison de santé des docteurs Devaux et René Charpentier, que sera sans doute transféré, ce matin, M. Caillaux.



LES COURS
— LL. MM. le roi et la reine d'Angleterre ont reçu à Balmoral, lady Kilmarnock, lady Mackenzie et le lieutenant-colonel sir Victor Macle...

INFORMATIONS
— M. Warrington-Savon, chef du Bureau de la presse à l'ambassade des Etats-Unis, a été nommé, par le Département d'Etat, assistant spécial à l'ambassade américaine à Paris...

— M. Laffour, ministre d'Etat aux Affaires étrangères, plénipotentiaire britannique à la Conférence de la paix, a quitté Paris, hier à midi, par la gare du Nord...

— Des fêtes, qui dureront trois jours, sont organisées, à Tarbes, à l'occasion de la réception officielle du maréchal Foch, fixée au 28 septembre, dans sa ville natale...

— La duchesse d'Uzès douairière est rentrée au château de Bonnelles.
— Le marquis et la marquise de Sayre sont au château de Saint-Germain-la-Campagne.

— Beaucoup de monde encore à Vichy. Remarquable autour des sources :
— Due et duchesse de Montmorency, princesse de Faucigny-Lucinge, comtesse de Desmurs, comtesse de Béarn, comte de Franchi, M. Léon Suarez, comtesse Marie M. zoleni, Mme Maurice Ephrussi, Mme Madeleine Tassel, comte et comtesse de Lamotte, Mme et Mlle de Préjean.

— Mme de Mesnil-Gaillard a mis au monde un fils.
— La comtesse Gaston d'Estère est mère d'une fille, Jeanne-Hélène.

MARIAGES
— A Naples vient d'être célébré le mariage du comte Pironallo avec Mlle Marina d'Alcaja Valoa, fille du marquis et de la marquise Francesco d'Avola Valoa. Les témoins étaient : le comte de Reimonta, le comte A. Carraciolo, le comte F. del Balzo et le marquis G. Federici.

— Mardi dernier a été célébré, en l'église paroissiale de Dourdan, le mariage du vicomte de Gaillard de Lasclède, lieutenant au 58<sup>e</sup> régiment d'infanterie, décoré de la croix de guerre, fils du comte H. de Gaillard de Lavallède, président général des sociétés royalistes de France et de la Seine, avec Mlle Elisabeth Guoy, fille de M. Joseph Guoy, l'historien de l'Institut.

DEUILS
Nous apprenons la mort :
De M. Raymond de Laveau-Coppet, pilote aviateur, décoré de la croix de guerre, fils du colonel et de la vicomtesse de Laveau-Coppet, décédé accidentellement à Saint-Jean-de-Luz.

En 48 heures nos braves Poilus démobilisés obtiendront à des Prix spéciaux les vêtements exécutés sur mesure par Paris-Tailleur, 3, Rue du Louvre.
MEMES MAISONS : 140 Boulevard Saint-Germain, 88, Rue Lafayette.

Les baraques Vilgrain
Quatre nouvelles baraques Vilgrain ouvriront à Paris le 15 septembre :
1<sup>re</sup> Letèvre, boulevard Letèvre, à l'angle de la rue Chauvigny ; 2<sup>e</sup> Danthou, 4, place du Danthou ; 3<sup>e</sup> Soult, boulevard Soult, face à la porte de Saint-Mandé ; 4<sup>e</sup> Tolbiac, 116, rue de Tolbiac.

En banlieue, deux nouvelles baraques ouvriront également : 1<sup>re</sup> de la Gare, à Romainville et une à La Garene-Cotonelles.

LES CONCOURS

VINCENNES. — Résultats du 11 septembre
PRIX DE GOUSTRANVILLE
Au trot monté : 3.000 francs. Distance : 2.300 m.
1<sup>er</sup> Quercy, à M. Lallouet (Gueroult), 13 1/2
2<sup>e</sup> Questeur (Cappelle), 3 Quella Veuve (Marty), 4 1/2
Durées : 4' 32" 2/5 ; 2' 43" 1/2 ; 3' 41" 1/2

PRIX DE DIEUVILLE
Au trot attelé : 3.000 francs. Distance : 2.500 m.
1<sup>er</sup> Quatre Vingt Treize, à Mme D.
2<sup>e</sup> Victor Hugo (Dolamar), 46 50
3<sup>e</sup> Quintana (Bouley), 3 Miss Guerry (Marty), 4 1/2
Durées : 1' 4" 1/2 ; 2' 4" 1/2 ; 3' 4" 1/2

PRIX KOSKUTZ
Au trot monté : 3.000 francs. Distance : 2.500 m.
1<sup>er</sup> Primavera, Haras des Tourelles, 17 1/2
2<sup>e</sup> (Olivier), 15 1/2
3<sup>e</sup> Petite Sœur (M. A. Forenal), 18 1/2
Durées : 1' 4" 1/2 ; 2' 4" 1/2 ; 3' 4" 1/2

PRIX DE LAON
Au trot attelé : 3.000 francs. Distance : 2.200 m.
1<sup>er</sup> Oidium, à M. P. Bourras, 17 1/2
2<sup>e</sup> (Dobis), 17 1/2
3<sup>e</sup> Patriote (G. G. G.), 17 1/2
Durées : 1' 4" 1/2 ; 2' 4" 1/2 ; 3' 4" 1/2

PRIX NAROUÏS
Au trot attelé : 3.000 francs. Distance : 2.000 m.
1<sup>er</sup> Ecurie Roussan, à G. G. G., 17 1/2
2<sup>e</sup> Nonnet (A. Tambéry), 2 Nonnet (M. de Waziers), 3 Ollie Dak (E. Tambéry), 4 1/2
Durées : 1' 4" 1/2 ; 2' 4" 1/2 ; 3' 4" 1/2

MON confrère et ami Eugène Montfort annonce dans les Marges, dont il est le directeur, qu'il n'adhère à aucun groupe, ni celui de « Clarté », ni celui de « l'intelligence », qui manifestent des intentions politiques. Moi non plus. Mais ça ne sera pas pour les mêmes raisons que M. Eugène Montfort. Ce sera pour être libre de ne partager que mon opinion en politique, non point pour ne pas m'intéresser à la politique, si ça m'amuse.

Or, écrit M. Eugène Montfort, « un homme de lettres ne doit pas faire de politique du tout, car il n'y a pas de haute politique. La politique est basse ».
La politique ne me semble ni haute ni basse. Elle est un phénomène social comme tous les phénomènes sociaux. Et, après tout, un phénomène primordial parmi les faits sociaux. L'esprit de la société agit sur les phénomènes politiques, tend perpétuellement à modifier le régime. Mais, d'autre part, le régime modifie ensuite la société, et les mœurs, et la littérature, et tout. Sans ça, il n'y aurait aucune différence entre le bourgeois de Molière et celui de Balzac, qui n'est pas celui de nos jours. Car c'est bien là « la politique » qui change l'aspect général ou particulier d'une classe et des individus qui la composent, en augmentant ou en diminuant l'influence qu'elle possède.

Donc, un homme de lettres qui ne tiendrait pas compte des phénomènes politiques, qui ne chercherait pas à les déterminer, à voir où ils vont, ne serait que la moitié d'un homme de lettres, parce qu'il fermerait les yeux à la moitié du monde. Son devoir est, en effet, de comprendre et d'expliquer ; si possible de faire des hommes vrais, de créer des types, d'incarner en eux les passions de son temps, de la « conditionner » dans leur temps. La fécondité et l'originalité de son œuvre sont à ce prix. Donc, sans faire de politique active — chacun son métier — il doit s'intéresser à la politique, s'efforcer de pénétrer « ce que ça veut dire ». Car nous vivons dans la politique comme nous vivons dans la vingtième siècle, d'une façon tout aussi inévitable ; et la politique colore la plupart des aspects des passions de notre époque.

Et, de plus, si nous la regardons avec des yeux clairs et impartiaux, nous pourrions dire des choses que les écrivains inféodés à un parti ne diront pas, ne pourront jamais dire. Soyons donc « au-dessus », mais pas « en dehors ».
Pierre MILLE.

Notre Concours d'Echos

Plusieurs lecteurs nous demandent en quoi consiste exactement un écho, et s'ils peuvent aussi envoyer des contes.

Les divers types d'échos figurent chaque jour dans cette page même, sous le titre Bloc-Notes et à la suite de l'éditorial, signé Pierre Mille, Sont ou Emilio.
Il n'y a pas lieu d'envoyer de contes ; ils seraient retournés à leurs auteurs. Rappelez-vous que, à la fin du mois, nous attribuons six prix aux meilleurs échos.

1<sup>er</sup> prix : 500 francs.
2<sup>e</sup> prix : 250 francs.
3<sup>e</sup> prix : 150 francs.
4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> prix : 50 francs.
Le nom et l'adresse des auteurs doivent être joints aux envois. Les pseudonymes sont admis.

L'impôt sur la barbe

On a prêté à M. Klotz, en manière de plaisanterie, l'idée de mettre un impôt sur la barbe. Notez que cet impôt a réellement existé, et subsisté longtemps en Russie.
Pierre le Grand voulait unifier la Russie,

il trouvait de sérieux obstacles du côté des Cosaques. Un Cosaque tient essentiellement à deux choses : à sa barbe et à son cheval. Arracher sa barbe à un Cosaque — d'où est peut-être venue l'expression « barber les gens » — constituait le plus sanglant des affronts.

Pierre le Grand, désireux de houer son budget, ordonna à tous les Russes — surtout aux Cosaques — le sacrifice de la barbe. Mais il accorda, moyennant une taxe proportionnée à la position sociale de chaque individu, le droit de demeurer barbu.
C'est ainsi qu'un boyard payait 60 roubles — 240 francs — tandis qu'un paysan s'en tirait avec la vingtaine partie d'un rouble, soit vingt centimes.

Chez les Quarante

Les Quarante, qui ne sont — trois fauteuils étant occupés vacants à l'Académie — que les trente-sept, dont le tiers tout au plus était représenté à la séance d'hier, attendent, pour fixer la date de la réception de M. Jules Cambon, que toutes les classes de l'Institut aient choisi les jours de novembre et de décembre auxquels elles tiendront leurs séances publiques annuelles.

Quant au maréchal Foch, on ne l'accueillera sous la Coupole que l'an prochain, en septembre, sur le Schloss-Platz (place du Château) ou sur la Schloß-Statue de l'empereur Guillaume I<sup>er</sup> et de Bismarck.

Une horde de coups de sifflet les salua tout d'abord, puis s'éleva, formidable, de toutes les poitrines des poils, la chanson narquoise :

Ah ! il fallait pas, fallait pas qu'y aille.
Ah ! il fallait pas, fallait pas y aller !
Si Guillaume et Bismarck étaient en chair et en os, au lieu d'être coulés en bronze !

Chefs-d'œuvre posthumes

Les admirateurs de Beethoven attendent avec impatience le mot-out-il est entendu les œuvres inédites du maître, de ces œuvres de pages qui ont été retrouvées.

On sait que les morceaux en question sont certainement publiés en Angleterre. Ils sont au nombre de quatre. Et, comme ils ont été découverts au British Museum, dans une collection anglaise, nos amis d'outre-Manche jugent que l'Allemagne ne saurait d'aucune manière en réclamer la possession.

La cuite à domicile

Si l'on en croit le Petit Bleu, de Bruxelles, les nouvelles lois contre l'alcool votées dernièrement, chez nous, en Belgique, produisent un effet tout contraire à celui espéré par le législateur : c'est l'encouragement à l'alcoolisme chez soi.

« L'ouvrier, au lieu de boire son « peket » au cabaret, le boira à domicile, en famille. Il y aura le grand verre pour le papa, le « streep » pour la maman, et « un petit coup » pour les enfants. La ménagère, jadis, avait rarement l'occasion de vendre une bouteille de vin, de bière, de quelque chose en faisant son marché, se laissait-elle entraîner sur un « stout » ou un « petit » mêlé pour l'estomac », dans quelque brasserie des environs des Halles.

« A présent, les deux litres seront là, bien en évidence, sur l'étagère ou sur l'armoire. — Oh ! maman, j'ai si mal au ventre ! — Te z, non enfant, voilà une petite goutte : ça vous fera du bien... Et moi aussi, le nez si drôle ! A votre santé, fiske ! Du moment qu'il en reste un peu pour votre père ! »

PONT DES ARTS

Vient de paraître Le Miracle de l'Amour Maternel, œuvre à la fois poétique et de pensée profonde de M. J. M., M. de Harcourt, et qui est préfacée par le professeur Pinard et M. E. Réjéjac.

M. Léon Bégarin vient de déposer le rapport qu'il présente au nom de la commission de l'enseignement et des beaux-arts sur la proposition de loi de M. Hesse tendant à frapper d'un droit, au profit des artistes, de leurs œuvres et de leurs héritiers, les ventes publiques d'objets d'art.

Ce droit de suite sera inaliénable. Il portera sur les œuvres — peintures, sculptures, dessins — originales et représentant une création personnelle de l'auteur.

La commission a adopté le tarif suivant :
1<sup>er</sup> 0/0 de 1.000 fr. à 10.000 francs ; 1/50 0/0 de 10.000 fr. à 20.000 francs ; 2/10 0/0 de 20.000 francs à 50.000 francs ; 3/10 0/0 au-dessus de 50.000 francs.

Le rapporteur insiste sur l'idée que la réforme implique nécessairement une organisation pratique ayant pour base une association des artistes.

Le texte prévoit que, dans un délai de six mois, un règlement d'administration publique déterminera les conditions dans lesquelles sera exercé le droit nouveau. La part de l'artiste ne sera prélevée et la loi n'entrera en vigueur qu'à compter de la publication de ce règlement.

SCÈNE DE FAMILLE



LA BELLE-MÈRE, entrant. — Encore une bataille dans le ménage. Je vois d'où ça vient, mon genre : vos digestions sont difficiles. Prenez le CHARBON DE BELLOC que je vous apporte, vous digérez bien et la paix reviendra avec votre femme.

L'usage du Charbon de Belloc en poudre ou en pastilles suffit pour guérir en quelques jours les maux d'estomac et les maladies des intestins, entérite, diarrhées, etc., même les plus anciens et les plus rebelles à tout autre remède. Il produit une sensation agréable dans l'estomac, donne de l'appétit, accélère la digestion et fait disparaître la constipation. Il est souverain contre

les répétitions générales de ce soir. — A 8 heures très précises, à l'Odéon, la Mare au Diable, pièce en quatre actes, d'après le roman de George Sand, par M. Jules Lapaire. (MM. Laroche, Saillard, Darvas, Dauvillier, Mmes Guéreau, Barsange, Théâtine inédite de M. Félix Fournier. Orchestre du Théâtre national de l'Odéon sous la direction de M. Michel Grau.

— Casino de Paris, 20 h. 30, Tout feu... tout femme ! revue de M. Albert Willemet.

Opéra-Comique. — Mme Marguerite Carré a reparu, hier soir, dans le rôle de Madame Butterfly, qu'elle avait créé, en 1907, à l'Opéra-Comique, de si merveilleuse façon, et le public, accouru en foule, a salué de ses acclamations cette rentrée si attendue.

Appelée par un engagement de longue durée à la Gaité, où elle va, le 1<sup>er</sup> octobre, se montrer au public parisien sous un aspect nouveau en interprétant la Belle Hélène, d'Offenbach, Mme Marguerite Carré ne donnera plus que deux représentations de Madame Butterfly ; demain samedi 13 septembre, et le samedi 20 septembre, où sera célébrée la deux centième.

Le centenaire de l'Odéon. — Il sera célébré le 30 septembre par une représentation de gala du Mariage de Figaro, M. Miguel Zamacoïs, l'auteur fêté des Bouffons et de Monsieur César, écrivain public, écrit, à cette occasion, un a-propos : Le salut de Chérubin, qui sera dit par Mlle Ponzi.

Théâtre de Paris. — C'est avec l'Épervier, de M. Francis Croisset, que se fera, le 18 septembre, la réouverture de l'élegant théâtre de la rue Blanche, avec le grand comédien André Brulé. A ses côtés joueront Mme Vera Sergine, MM. Tréville et Gaston Séverin.

Après l'Épervier, succédera la reprise de la Vieille folle, de M. Henry Bataille, avec Mmes Réjane et Mlle Delza, Judith, de M. Henry Bernstein, sera créée ensuite par Mmes Simone, Vera Sergine, MM. Signoret, Orville. Enfin, viendra l'Homme à la rose, de M. Henry Bataille, avec M. André Brulé.

PETITES NOUVELLES
— Par une proposition de résolution, M. André Honorat demande à la Chambre d'intervenir le gouvernement à organiser à l'Administration des Beaux-Arts un Conservatoire de la production cinématographique nationale.

— Le Comité du concert (Association amicale professionnelle des chefs de chœur des théâtres et concerts de Paris) se réunira dimanche matin, à 10 heures, à la Scala.

A LA GAITE. — M. Francell, au lendemain de sa rentrée, dans Madame Butterfly, à l'Opéra-Comique, où il a partagé le triomphe de Mme Marguerite Carré, vient de répéter le rôle de Paris dans La belle Hélène, qui sera une de ses plus originales créations.

AU THÉÂTRE DU GYMNASE. — Mmes Jeanne Cheirel, S. Avril, A. Bouvard et M. Raïffa ; MM. Delvigny, Boyve et Lavenne triomphent chaque soir dans A bon Chat, l'extraordinaire pièce policière américaine de MM. Pierre Veber et M. Marcen (dimanche matinée à 2 h. 30).

AU THÉÂTRE FEMINA. — M. Max Dearly ne pouvant donner qu'un nombre très restreint de représentations au théâtre Fémina, et la Vérité toute nue n'étant jouée qu'une fois par semaine en matinée, il est très recommandé de louer ses places dès aujourd'hui pour la matinée de dimanche. La distribution comprendra, comme chaque soir, Max Dearly, le plus fantasmatique des comédiens, Miles Marken, Capazza, Morgane, Kitty Holt et Ritto ; MM. Cousin, Gibard, Sance, Batréau, etc.

AUX CAPUCINES. — Le Bonheur de ma Femme, la délicieuse comédie légère de MM. René Peter et M. Soutif, est joué chaque soir à bureaux fermés. C'est dire qu'il est indispensable de louer ses places pour être certain d'applaudir confortablement cette troupe unique, qui réunit M. Victor Boucher, Mlle Jeanne Renouard, A. Dubois, Lucy Marcal et M. Peugeot ; MM. Blanche et Barral. Dimanche, matinée à 2 h. 30.

CE SOIR
Aux FOLIES-BERGÈRE
Pendant la triomphale Revue
FOLIES EN TÊTE
début de
MENNERT
l'attraction la plus angoissante
et la plus sensationnelle
10 MINUTES D'EMOTION INTENSE
AVIS. — C'est à 9 h. 35 que M. MENNERT présentera son attraction.

LE VEILLEUR.

TOUS LES JOURS MATINEE ET SOIRE FAUTEUILS : 4, 2, 3 fr.
DEBUTS DE : LERNER DANS SON SECTEUR DE DANSEURS MISQUETTE-ALY SUZANNE VALOGER, LE COMIQUE FORTUPE FIVE WARTONS, LE HARMONY FOUR DANS LE HALL, GRAND THE-TANGO DE S. A. F.

ALCAZAR D'ETE. — Ce soir, grand gala dansant. Fête de nuit. Distribution de cadeaux, attractions. A minuit, les Beautés mondiales. Les 2 meilleurs Jazz-bands, Seb-Jones et Marcel's Harry's. Tous les jours, de 4 h. 30 à 7 heures, The Tango. Rendez-vous du « Tout-Paris élégant ».

A L'ELECTRIC-PALACE
L'Homme sans visage
Electric-Journal
Les loups de la prairie
Sommambules, comédie gaie avec Marcel Lévesque Orchestre symphonique. Spect. perman. de 2 à 11 h. 30.

PROGRAMME DES SPECTACLES
EN MATINEE
Olympia, 14 h. 30 : Electric, 14 h., même spectacle que le soir.

EN SOIREE
Opéra, 20 h. 30, Thaïs.
Comédie-Française, 20 h. 15, Bouffonneries, la Parisienne.
Opéra-Comique, 20 h. 15, Werther.
Odéon, 20 h. 15, répétition gén. de la Mare au Diable.
Variétés, 20 h. 30, le Marché de la Chapelle.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30, les Deux Femmes.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 30, Phi-Phi.
Gymnase, 20 h. 30, A bon chat.
Renaissance, 20 h. 30, Chouquette et son As.
Théâtre de Paris, 20 h. 30, Napoléonette.
Marigny, 20 h. 30, la Gaité.
Ambigu, 20 h. 30, le Mariage de Figaro.
Châtelet, 20 h. 15, le Tour du monde en 80 jours.
Eduard-VII, 20 h. 30, l'École des Sœurs.
Th. Femina, 20 h. 30, la Vérité toute nue.
Scala, 20 h. 30, Pompadour à la cour.
Capucines, 20 h. 45, le Bonheur de ma Femme.
Grand-Guignol, 20 h. 45, les Deux Femmes.
Th. des Arts, 20 h. 30, le Temps de la République.
Nouvelles, 20 h. 45, la Revue.
Th. de la République, 20 h. 45, les Deux Femmes.
Apolo, 20 h. 30, les Deux Femmes.
Déjazet, 20 h. 30, le Mariage de Mlle Beulemans.
Gaiety, 20 h. 30, Courtin's saunas.

SPECTACLES DIVERS
Folies-Bergères, 20 h. 30, la revue Folles en tête.
Olympia, 20 h. 30, la Revue de l'été.
Casino de Paris, 20 h. 30, répétition gén. de la revue Tout feu... tout femme.
Concert Mayol, 20 h. 30, la Revue très châtiment.
Cigale, 20 h. 30, la Revue : Menidou, Florette, Pierrot.
Ambassadeurs, 20 h. 30, les Deux Femmes.
Cigale-Médano, 20 h. 30, le mariage à la mode.
Nouvelles-Circus, 20 h. 30, attractions variées.
La Pêche-Charbon, 20 h. 45, les Deux Femmes.
La Lune Rousse, 20 h. 45, les Deux Femmes.
Nouvelles, 20 h. 45, la Revue.
Apolo, 20 h. 30, les Deux Femmes.
Déjazet, 20 h. 30, le Mariage de Mlle Beulemans.
Gaiety, 20 h. 30, Courtin's saunas.

CINEMAS
Electric, 20 h. 30, l'Homme sans visage, com. dram.

VILLERVILLE GRAND HOTEL BELLEVUE
Situé, uniq. s. mer. Arran. fam.

LA MAGNETO
LAVALLETTE Camions Militaires

POUR LIRE EN VILLEGIATURE
G. de LA FOUCARDIERE : Hors-d'œuvre 4,50
J.-L. FARMER : C.-N. Gaillard à la conquête de l'Amérique 4,50
Raymond HESSE : Bouzigny ! 4,50
J. CALZAN : Les Femmes chez les Garçons. 4,50
Joseph BARTHELME : Le Gouvernement de la France 4,50
PAYOT, 406, bd St-Germain, PARIS

Les autobus
La Compagnie Générale des Omnibus va remettre en service, dimanche prochain 14 septembre 1919, la ligne d'omnibus automobile n° 11, entre la Paille-Halle et Vins. Rappelons que cette ligne dessert : Notre-Dame-de-Lorette, La Bourse, la Banque de France, le Louvre, le Pont-Neuf, le Palais de Justice, les places Saint-Michel et Maubert.

Bourse de Paris du 11 septembre 1919

Table with columns: VALEURS, Cours précédent, Cours du jour, VALEURS, Cours précédent, Cours du jour. Includes sections for PARQUET, MARCHÉ EN BANQUE, and various stock and bond prices.

MIGRAINES NEURALGIES RHUMATISMES
Le Matolin
d'ASPIRINE "USINES du RHONE"

L'ALCOOL DE MENTHE DE RICQLÈS
est un produit hygiénique indispensable

URINAIRES
INSTITUT MILTON

ANGLETERRER, Prof. rec. pens. 1 Age. Angl en 6 m. Succès sûr. H. réf. Jacob, 16, Lyndurst rd Exeter.
MALADIES DES YEUX
41 ans succès prodigieux. Monde entier.
Le Matolin
est plus artistique que la PEINTURE A L'HUILE

FLORÉINE
CRÈME DE BEAUTÉ
RENDE LA PEAU DOUCE FRAICHE PARFUMÉE

VIN spécial aux coopératives et ligues consommateurs. — Ecrire : Vinciole Juspur, Lunel.
Officiers ministériels
JOLIE PROPRIÉTÉ de campagne à Champigny-sur-Yonne, à vendre. M. CÔRÔT, notaire, Sens.

HOTEL particulier P. Moneau, 3 salons, 9 chambres, de 1<sup>er</sup> ordre, remis, etc., à vend. 750.000 fr. M. Delafay, not. à Illiers (Sne-et-M.)

Ventes d'immeubles et de propriétés
PAVILLON LIBRE PARIS, près av. Orléans. Jardin, 7 pièces, remis-à-jour. Occasion, 35.000 francs. Tr. urgent. SCHWAB, 63 Bd. Malesherbes.

HUILE OLIVE PURE
garantie, bidon 10 kilos brut 64 fr., octroi compris. Disponible, 4, rue Cériseles, Passy 40-82.

COKE, BOIS, PARIS
Veecken, 28, bd Bineau, Levallois, T. Wagr. 87-92

PASTILLES MIRATON
Constipation
3 fr. CHATEL-GUYON 3 fr.

AVIS
Etudes électriques chez soi. Diplôme d'ingénieur, mouteur, etc. Situation d'avant (2 sexes). Demandez 2<sup>e</sup> brochure gratuite à INSTITUT RADIO, rue Perdonnet, 5, Paris.

ASTHME TUBES LEVASSEUR
Soulagement immédiat
ÉTOUFFEMENTS, OP. PRÉVENTION

AUBERT-PALACE
24, Boul. des Italiens
Juste en face du Crédit Lyonnais

L'OCCIDENT
Après la pièce de M. Kistmackers avec Nazimova.
La semaine prochaine : LA PRINCESSE DE BAGDAD

FATTY M'ASSISTE
comique
ST-PAUL
73, Rue St-Antoine
38, Rue St-Paul

PERDUE
Drame interprété par M. Alexandre
INSTITUT DE BEAUTÉ comédie comique pour LUI
PAR AMOUR Septième épisode : VISION D'HORREUR

FATAL HYMNÉE
comique
Le gérant : VICTOR LAUVENANT
Paris, VERDIER, imprimeur, 48, rue d'Enghien